

RAPPORT MENSUEL

Août - Septembre 2022



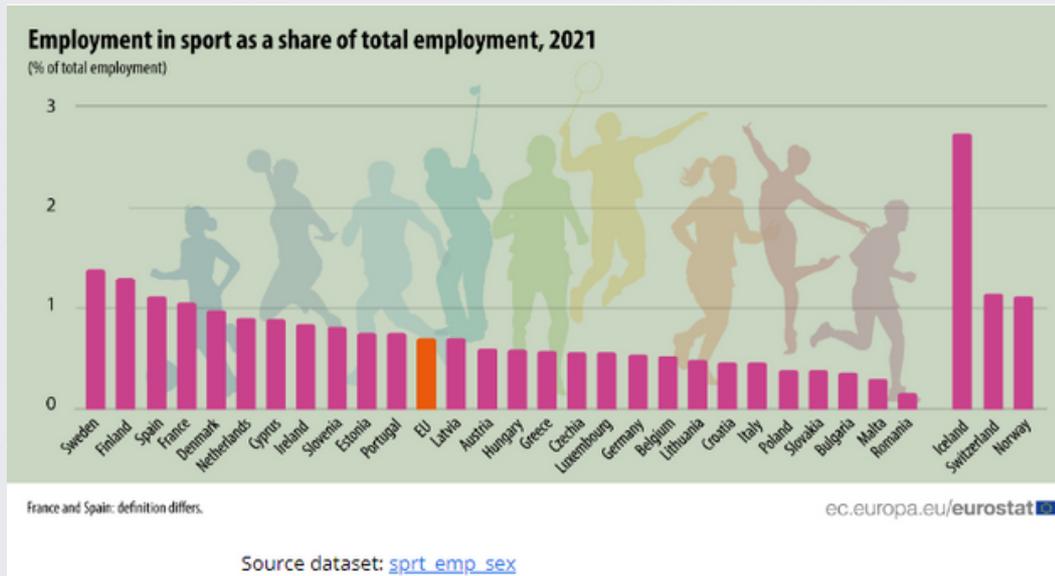
EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office

CHIFFRES & DONNÉES

Taux d'emploi dans le secteur du sport par rapport à l'emploi global (2021)



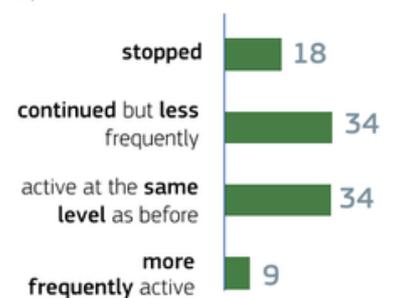
Impact du Covid-19 sur l'activité physique

Nouveau baromètre européen sur le sport et l'activité physique

55% des Européens font du sport



Impact of Covid-19 on physical activity... (In %)



TWEET DU MOIS

EOC EU Office @EOCEUOffice · Follow

Our project OCEAN is pre-selected for funding from #ErasmusPlus Sport Call 2022! With OCEAN, 18 'Climate Action Officers' from 18 NOCs will get trained to:

- measure the carbon footprint of their organisation
- reduce it!

@oekoinstitut @Olympics
@ANOC_Olympic @EOCMedia @EUSport

EUSport @EuSport
Breaking ⚡ 303 proposals have been recommended for funding under the #ErasmusPlus Sport call 2022 of which:

- 106 Cooperation Partnerships
- 173 Small-scale partnerships
- 20 European sport events
- 4 Capacity building in the field of sport

Learn more ↓

10:27 AM · Sep 21, 2022

Read the full conversation on Twitter

10 | Reply | Copy link

Read 1 reply

L'INTERVIEW DU MOIS

Magali Martowicz - Responsable des droits humains au CIO



"Le pouvoir durable des Jeux Olympiques provient de leur universalité. Les Jeux Olympiques sont le seul événement qui rassemble le monde entier dans une compétition pacifique. Mais nous ne pouvons rassembler le monde entier que si chacun peut participer."

Interview complète en page 5

- **Editorial** **4**



L'INTERVIEW DU MOIS

- **Magali Martowicz - Responsable des droits humains au CIO** **5**



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- **Eurobaromètre sur le sport : la Commission européenne révèle de nouvelles données sur les niveaux d'activité physique en Europe** **8**
- **Erasmus+ : Aperçu des projets financés en 2022 et analyse comparative avec 2021** **10**
- **Les Projets Pilotes et Actions Préparatoires sport de 2022 abordent des sujets pertinents pour le mouvement sportif européen** **13**
- **Les activités de la présidence tchèque de l'UE dans le domaine du sport battent leur plein** **15**
- **La Semaine européenne du sport 2022 démarre à Prague** **16**
- **Terrains synthétiques - La Commission européenne propose d'interdire la vente de granulés de microplastique** **17**
- **Les institutions européennes envisagent de limiter l'utilisation des pesticides sur les terrains de sport** **18**
- **Tir sportif : Le comité d'évaluation des risques de l'ECHA soutient la restriction des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans les cibles en argile** **19**



LE COIN DES PARTENAIRES

- **Réunion transnationale du projet GAMES : le projet du bureau de représentation des COE auprès de l'UE continue à promouvoir les échanges sur le renforcement de l'égalité des sexes dans les postes de direction** **21**
- **Le projet RINGS pour la gestion stratégique des CNO se poursuit avec des ateliers de formation nationaux** **22**
- **Parcours Ambition Internationale - Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE présente la politique sportive de l'UE et les financements européens pour le sport aux représentants des fédérations nationales françaises** **24**
- **Les institutions européennes envisagent de limiter l'utilisation des pesticides sur les terrains de sport** **25**
- **Évènements à venir** **27**



EDITORIAL

Chers lecteurs,

En cette période d'augmentation des prix dans tous les domaines, et notamment dans celui de l'approvisionnement en énergie, le sport est confronté à des défis similaires à ceux des autres acteurs de notre société. Des solutions sont élaborées aux niveaux national et européen afin de maintenir les coûts supplémentaires dans des limites raisonnables, notamment pour les entreprises et les consommateurs. Les enjeux sont importants pour le sport en Europe. L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les clubs et les fédérations se fait encore sentir. L'inflation et l'augmentation extrême des coûts de l'énergie pourraient signifier que les infrastructures sportives telles que les piscines, les patinoires ou les salles de sport ne pourront plus être utilisées ou seulement de manière limitée. Il n'est pas encore possible de prévoir les effets d'une telle évolution sur les activités sportives et le nombre de membres au sein des clubs.

Ce qui est prévisible, en revanche, c'est que le sport en Europe devra faire partie des plans de relance nationaux et européens. Dans une certaine mesure, cela est déjà le cas dans quelques États membres de l'UE, mais malheureusement pas dans la majorité. Ce n'est pas non plus le cas au niveau européen. L'expérience de la pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'importance du sport et de l'activité physique pour la cohésion et la santé de nos sociétés. La leçon à tirer de cette expérience est qu'il faut éviter la fermeture des infrastructures sportives, notamment pour la pratique sportive du grand public.

Le séminaire des comités olympiques européens qui vient de s'achever dans l'ancienne Olympie a marqué le début de la dernière phase de préparation des Jeux européens qui se dérouleront à Cracovie-Malopolska (Pologne) en juin 2023. Le plus grand événement multisports du monde en 2023 sera organisé pour la première fois sur le territoire de l'Union européenne et offrira de nombreuses épreuves de qualifications olympiques et de championnats européens dans 18 sports olympiques et 9 sports non-olympiques.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE est très heureux que la candidature du projet OCEAN ait reçu un financement de l'Union européenne. Avec 18 CNO, l'ACNO et le CIO, le projet se concentrera sur la mesure et la réduction de l'empreinte carbone, ainsi que sur la formation de personnes responsables de l'action climatique dans les CNO participants. Le projet est censé démarrer en janvier 2023.

Le 1er octobre, Noémie Letellier a commencé à travailler au bureau de représentation des COE auprès de l'UE pour remplacer Heidi Pekkola pendant son congé de maternité. Nous souhaitons à Noémie, qui a acquis sa première expérience professionnelle à Paris 2024, un bon début et surtout à Heidi tout le meilleur pour l'arrivée de son bébé au cours du mois d'octobre !

Bien à vous tous,



Folker Hellmund
Directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE



L'INTERVIEW DU MOIS



En tant que responsable des droits humains, Magali Martowicz dirige l'élaboration et la mise en œuvre du cadre stratégique du CIO en matière de droits humains dans les trois sphères d'influence du CIO : le CIO en tant qu'organisation, le CIO en tant qu'organisateur des Jeux Olympiques et le CIO en tant que leader du Mouvement olympique. Magali a près de 15 ans d'expérience dans le domaine des droits humains - principalement pour le secteur privé - où elle a dirigé et supervisé une série de collaborations avec des entreprises, des gouvernements, des investisseurs et la société civile. Avant de rejoindre le CIO, Magali a occupé des postes de directrice et de membre du conseil d'administration dans le secteur des affaires et des droits humains. Magali a obtenu un master en gestion du développement à la London School of Economics and Political Science et un master en gestion à la SKEMA Business School.

1. Le CIO travaille sur le thème des droits humains depuis un certain temps déjà. Comment évaluez-vous la signification et l'impact du nouveau cadre stratégique du CIO en matière de Droits Humains ?

Le CIO a effectivement réalisé un travail important sur les droits humains, même si ce travail n'a pas toujours été nommé ou identifié comme tel. Le cadre stratégique du CIO en matière de droits humains est le résultat de l'Agenda Olympique 2020+5, dans lequel nous nous sommes engagés à adopter le nouveau cadre stratégique du CIO en vue d'intégrer le respect des droits humains dans nos trois sphères de responsabilités, tout en nous appuyant sur ce qui existe déjà.

Il complète les stratégies existantes et permet plus particulièrement au département des droits humains de s'engager avec le reste de l'organisation et le Mouvement dans son ensemble vis-à-vis des recommandations liées aux droits humains dans l'Agenda olympique 2020+5.

2. Quels sont les éléments les plus importants du cadre stratégique en matière de droits humains. Dans quelle mesure vont-ils au-delà des positions précédentes du CIO dans ce domaine ?

Le cadre stratégique en matière de droits humains comporte de nombreux éléments importants. Le plus significatif est notre engagement à traiter les dommages causés aux personnes dans le cadre de nos attributions. Le cadre stratégique en matière de droits humains définit clairement nos attributions - il s'agit des trois sphères de responsabilité du CIO, 1) le CIO en tant qu'organisation, 2) le CIO en tant que propriétaire des Jeux Olympiques et 3) le CIO en tant que leader du Mouvement olympique.

Nous honorerons notre engagement à respecter les droits humains conformément aux Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits Humains (UNGPs). Les UNGP sont la norme de référence de l'ONU en matière de gestion des impacts sur les droits humains. Ils sont largement adoptés par les États, les organisations du secteur privé, et de nombreuses parties prenantes au sein du mouvement sportif.

En conséquence, nous nous sommes engagés à modifier la Charte olympique afin de mieux définir nos responsabilités en matière de droits humains. Cela est important, car la Charte olympique lie toutes les composantes du Mouvement olympique : les fédérations internationales (FI), les comités nationaux olympiques (CNO) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques.

En pratique, cela signifie que le CIO renforcera ses procédés pour prévenir, atténuer et rendre compte de tout impact négatif sur les droits humains dans le cadre de ses activités. Cela implique d'intensifier nos efforts pour nous engager de manière significative avec les personnes susceptibles d'être affectées.

3. Comment le CIO s'assurera-t-il que les dispositions incluses dans le cadre stratégique seront mises en œuvre à la fois par le CIO en tant qu'organisation et par le Mouvement olympique ?

Le cadre stratégique nous permet de nous engager avec le reste de l'organisation et le Mouvement dans son ensemble pour assumer nos responsabilités en matière de droits humains dans le cadre de nos attributions respectives. Nous utiliserons les UNGP pour nous guider dans ce processus.

Nous pensons également qu'un rapport périodique public sur les progrès réalisés est un outil important. Conformément à ses pratiques actuelles en matière de rapports publics sur le développement durable, le CIO s'est engagé à publier un rapport sur les droits humains tous les deux ans à partir de 2024.

Ce rapport retracera les progrès réalisés dans toutes les activités énoncées dans le cadre stratégique. Pour permettre aux parties prenantes d'avoir confiance dans l'intégrité du rapport, nous nous sommes également engagés à suivre le cadre de reporting conforme aux Principes Directeurs des Nations Unies et à demander une évaluation indépendante de nos rapports sur les droits humains et des réalisations de nos programmes.

4. Les organisations sportives ont été critiquées par le passé lorsque de grands événements sportifs se déroulaient dans des pays où les droits humains étaient peu respectés. Comment le nouveau cadre stratégique permettra-t-il de relever ce défi ?

Le pouvoir durable des Jeux Olympiques provient de leur universalité. Les Jeux Olympiques sont le seul événement qui rassemble le monde entier dans une compétition pacifique. Mais nous ne pouvons rassembler le monde entier que si chacun peut participer. Nous ne pouvons accomplir cette mission qu'en faisant preuve de respect et de solidarité les uns envers les autres. En tant qu'organisation mondiale, nous avons deux principes de travail importants : l'universalité et la solidarité, d'une part, et l'unité dans la diversité, d'autre part.

eci étant dit, dans le cadre de ses attributions, le CIO prend très au sérieux sa responsabilité en matière de droits humains. Le mandat du CIO inclut les Jeux Olympiques et vise à garantir qu'ils soient organisés, conformément à la Charte olympique, au Code d'éthique du CIO ainsi qu'aux attentes du CIO en termes de gestion des éventuels impacts sur les droits humains. Cela se reflète dans la nouvelle approche simplifiée de l'élection des futurs hôtes.

Dans le cadre stratégique, nous nous sommes engagés à renforcer notre évaluation de la situation des droits humains dans le pays, et à engager beaucoup plus tôt un dialogue avec les futurs hôtes potentiels afin d'évaluer leur capacité à gérer un éventuel impact sur les droits humains conformément à des attentes claires et concrètes et aux UNGP.

Cela permettra au CIO d'identifier dès le départ les défis potentiels ainsi que les opportunités.

5. Avez-vous l'intention d'accroître la coopération avec d'autres parties prenantes dans ce domaine en ce qui concerne la mise en œuvre d'activités concrètes ?

Le CIO s'est engagé à intégrer davantage le respect des normes internationales en matière de droits humains dans toutes ses activités, et à renforcer sa propre capacité à exercer une influence positive sur l'ensemble du Mouvement olympique. En ce qui concerne la mise en œuvre du cadre stratégique, notre engagement prendra différentes formes.

Nous suivons les directives des UNGP en termes de gestion de l'impact de nos parties prenantes sur les droits humains. Tout engagement lié à des lois ou pratiques spécifiques de pays et de gouvernements souverains doit rester strictement dans le cadre de nos attributions et de notre mandat.

6. Serait-il judicieux d'aligner, à l'avenir, les différentes approches des organisations sportives dans le domaine des droits humains ?

Oui, absolument. En tant que leader du Mouvement olympique, le CIO s'est fixé un objectif général, à savoir développer les possibilités d'échange entre les praticiens des droits humains des FI et des CNO afin de partager les meilleures pratiques. Cet objectif est encore plus concret dans le domaine du "safe sport", où nous nous sommes engagés à soutenir les consultations avec les FI et les CNO sur les moyens d'atténuer efficacement le harcèlement et les abus dans le sport, et de remédier aux cas de harcèlement et d'abus dans les contextes nationaux.

Nous nous sommes également engagés à soutenir le suivi de cette consultation pour aider à relever les défis communs rencontrés par les FI et les CNO avec des mesures de soutien adaptées. Le CIO s'est engagé à soutenir l'alignement des approches au sein du Mouvement olympique.



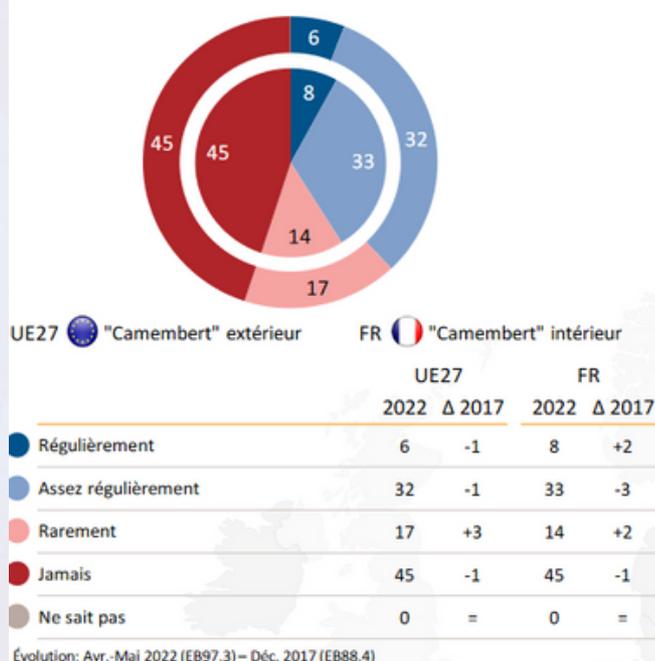
POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Eurobaromètre sur le sport : la Commission européenne révèle de nouvelles données sur les niveaux d'activité physique en Europe

La Commission européenne a publié son cinquième Eurobaromètre sur le sport et l'activité physique. Le rapport analyse la participation des citoyens de l'UE aux activités physiques et sportives et le contexte dans lequel elles se déroulent. Les données sont comparées à la dernière enquête de 2017 afin d'analyser les tendances en matière de niveaux de participation, d'obstacles et de préférences comme base pour les politiques futures dans le cadre de l'objectif de la Commission de promouvoir le sport et un mode de vie sain dans l'Union.

L'Eurobaromètre révèle des données pour l'Europe dans son ensemble mais s'accompagne également de fiches d'information par pays pour chaque État membre.

QB1. A quelle fréquence faites-vous du sport ou de l'exercice physique ? (%)



45% des Européens ne pratiquent aucune activité physique

L'enquête révèle que 38 % des Européens pratiquent un sport ou font de l'exercice une fois par semaine, tandis que 17 % en font moins d'une fois par semaine et que 45 % ne pratiquent aucune activité physique. La part des personnes inactives, bien que stable par rapport à 2017, a augmenté de 6 points de pourcentage depuis 2009. Seuls 6% des personnes interrogées font de l'exercice cinq fois par semaine ou plus. Ces chiffres restent à un niveau similaire par rapport à 2017. La promotion de l'activité physique reste pourtant hautement nécessaire : pendant la pandémie, la moitié des Européens ont réduit de moitié, voire complètement réduit à zéro, leur niveau d'activité (en complément, l'autre moitié était aussi ou plus active qu'avant).

21% des personnes de plus de 55 ans pratiquent une activité physique

En ce qui concerne la comparaison entre les groupes d'âge, les répondants âgés de 15 à 24 ans pratiquent une activité physique avec une certaine régularité dans 54% des cas, un chiffre qui chute à 42% entre 25 et 39 ans, 32% entre 40 et 54 ans et 21% chez les plus de 55 ans. Globalement, seule une minorité d'Européens pratique régulièrement une activité physique récréative.

Obstacles à la pratique d'une activité physique

Les principaux obstacles sont, par ordre décroissant, le manque de temps, le manque de motivation ou le manque d'intérêt pour le sport. Cela souligne la nécessité de continuer à promouvoir un mode de vie actif par le biais d'offres à bas seuil proposées par les organisations sportives ainsi que par des campagnes publiques comme la campagne HealthyLifeStyle4All de la Commission européenne.

Raisons de pratiquer une activité physique

La volonté d'améliorer son état de santé, son niveau de forme physique et de trouver un moyen de se détendre prédomine parmi les incitations à la pratique du sport. La moitié des personnes interrogées ont exprimé le désir de faire du sport en plein air (% en hausse), ce qui va dans le sens des efforts de la Commission pour un sport plus vert et plus durable.

Une pratique du sport à domicile en hausse

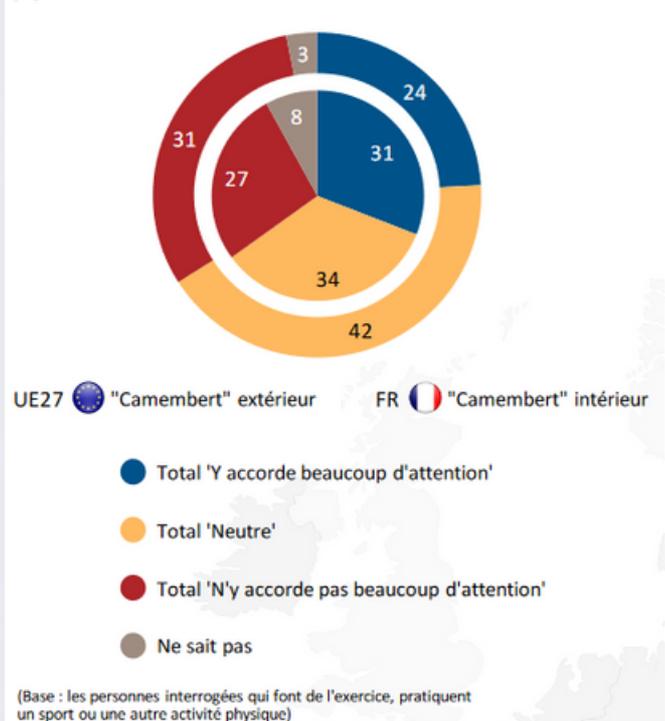
Le nombre de personnes qui préfèrent pratiquer le sport à domicile est également en hausse, probablement en raison de la pandémie. En revanche, le nombre de membres dans les clubs ou centres de fitness diminue ((28% contre 33% en 2017 ; Club de sport : 12%, inchangé).

Rôle du sport dans les changements environnementaux et sociétaux

Malheureusement, la moitié des personnes interrogées accordent peu d'attention à l'impact environnemental du sport et ne sont pas au courant des activités de durabilité des organisations sportives à cet égard.

L'enquête confirme également l'importance de promouvoir l'égalité des sexes dans le sport : en effet, les hommes s'entraînent plus régulièrement (40 % des hommes disent ne "jamais" faire d'exercice ou de sport, contre 49 % des femmes), tandis que la majorité des Européens (57 %) aiment autant suivre les compétitions masculines que féminines. Plus de la moitié des Européens membres d'un club disent que celui-ci met activement en place des mesures pour soutenir l'égalité des sexes ; et une majorité encore plus grande saurait à qui s'adresser en interne s'ils étaient confrontés à une discrimination sexuelle dans leur club. Une majorité écrasante (78%) considère que l'autonomisation des femmes dans des rôles de direction inspire les jeunes femmes à suivre leur exemple et 75% considèrent que la violence sexiste dans le sport mérite plus d'attention.

QB10. Quelle attention accordez-vous à l'impact potentiel du sport et des activités physiques sur l'environnement ? (%)



D'autres résultats inquiétants montrent que l'engagement dans le sport et l'activité physique sont moins répandus chez les personnes ayant un faible niveau d'éducation ou des difficultés financières et seulement 1 répondant sur 10 déclare faire du bénévolat dans des activités sportives, ou prévoit de le faire dans les 2 mois (6% en 2017).

Divisions géographiques

En ce qui concerne les différences géographiques, la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède sont les pays où l'on fait le plus d'exercice, contrairement au Portugal, à la Grèce et à la Pologne, en bas du classement. Bien qu'une grande majorité d'Européens s'accordent à dire que leur lieu de résidence offre de nombreuses possibilités de faire du sport, l'échantillon de répondants est divisé quant à son évaluation de la promotion de l'activité physique par les pouvoirs publics. Les répondants sont les plus positifs quant aux possibilités d'activités physiques aux Pays-Bas, en Suède et au Danemark, et les moins positifs en Bulgarie, en Roumanie et en Slovaquie.

En conclusion, il est inquiétant de constater que de grandes différences sociodémographiques subsistent, puisque les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant un niveau économique ou d'éducation inférieur font moins de sport. Même au niveau géographique, la disparité entre le nord de l'Europe et le sud et l'est en matière d'activité physique et d'opportunités structurelles demeure.

Commentant cet Eurobaromètre, le vice-président chargé de la promotion du mode de vie européen, Margaritis Schinas, a souligné la fonction du sport dans la création d'un sentiment de communauté et de cohésion sociale et la nécessité conséquente de trouver de nouveaux moyens de motiver les Européens à être actifs.

La commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse, Mariya Gabriel, a quant à elle souligné l'importance du sport dans la promotion d'un mode de vie sain et de valeurs universelles telles que l'égalité des sexes et l'inclusion.

PLUS D'INFORMATION

[Eurobaromètre complet "Sport et activité physique", y compris les fiches d'information par pays](#)

[Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

Erasmus+ : Aperçu des projets financés en 2022 et analyse comparative avec 2021

En septembre, l'Agence exécutive pour l'éducation et la culture (EACEA) de la Commission européenne a publié les [résultats de l'appel d'offre Erasmus+ Sport 2022](#). L'EACEA, qui gère le programme Erasmus+ Sport, a reçu 1278 candidatures de projets et d'événements parmi lesquelles 303 ont été sélectionnées pour un financement, dont :

- 106 partenariats de coopération
- 173 partenariats de coopération simplifiée
- 20 manifestations sportives à but non lucratif
- 4 projets de Renforcement des capacités dans le domaine du sport – nouvel appel lancé pour la première fois en 2022

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, trois de ses partenaires et trois CNO européens ont réussi, en tant que coordinateurs, à faire aboutir leurs candidatures Erasmus+ - de nombreux autres y sont parvenus en tant que partenaires.

Projet OCEAN du bureau des COE auprès de l'UE - Mesurer l'empreinte carbone des CNO

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a été subventionné pour mettre en œuvre le projet OCEAN, qui vise former un réseau de

"Climate Action Officers" qui seront en charge de l'action climatique dans les opérations de leur CNO. Le programme vise donc à aider les CNO partenaires à créer une stratégie de réduction de leur empreinte carbone sur mesure, après la mesure de celle-ci avec le soutien de l'Öko-Institut. Sous la coordination du bureau de représentation des COE auprès de l'UE, OCEAN implique des instances dirigeantes nationales (18 CNO), des chercheurs/experts en matière de changement climatique dans le sport (Öko-Institut), ainsi que le CIO et l'ACNO en tant que partenaires associés au projet. Les CNO partenaires sont : la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la République tchèque, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, le Kosovo, la Lituanie, le Luxembourg, la Macédoine du Nord, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et l'Espagne.

Une belle réussite des CNO et des fédérations partenaires

En outre, les CNO de Slovénie, de Slovaquie et de Macédoine du Nord, ainsi que les partenaires du bureau de représentation des COE auprès de l'UE, ENGSO, l'Union Internationale de Biathlon (IBU) et la Confédération Européenne de Volleyball (CEV) ont obtenu des financements pour leurs projets.

En conclusion, il est inquiétant de constater que de grandes différences sociodémographiques subsistent, puisque les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant un niveau économique ou d'éducation inférieur font moins de sport. Même au niveau géographique, la disparité entre le nord de l'Europe et le sud et l'est en matière d'activité physique et d'opportunités structurelles demeure.

Commentant cet Eurobaromètre, le vice-président chargé de la promotion du mode de vie européen, Margaritis Schinas, a souligné la fonction du sport dans la création d'un sentiment de communauté et de cohésion sociale et la nécessité conséquente de trouver de nouveaux moyens de motiver les Européens à être actifs.

- Le CNO de Macédoine du Nord dirigera le partenariat de coopération intitulé "Athletes Speakers" dont le but est d'"aider les athlètes à trouver leur voix lors de la transition du sport à la vie".
- L'IBU coordonnera le partenariat de coopération intitulé "SIEPPUR", qui traite de la gestion durable de la neige dans les sports de neige nordiques.
- La CEV dirigera un partenariat de coopération intitulé "Play Volleyball, grow with it 2.0", qui vise à inciter les enfants des écoles primaires et secondaires à devenir et à être actifs, tout en développant la diversité et l'inclusion par le sport.
- ENGSO coordonnera un partenariat de coopération qui aborde le thème de la santé mentale chez les jeunes, intitulé "HOORAY - Youth for Youth's Mental Health through Physical Activity".

De plus,

- ENGSO s'est vu attribuer l'un des quatre projets financés dans le cadre du nouvel appel "Renforcement des capacités dans le domaine du sport". "Le sport comme valeur" vise à renforcer la capacité des managers et des entraîneurs sportifs de la région des Balkans à promouvoir les valeurs dans et par le sport. Ce projet implique également quatre CNO européens : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo et Monténégro.

- Le CNO de Slovénie s'est vu attribuer, dans le cadre des manifestations sportives à but non lucratif, le projet intitulé "Bénévoles actifs, sains et heureux au Festival olympique de la jeunesse européenne - Maribor 2023", qui répond à la priorité du bénévolat dans le sport.
- Le CNO de Slovaquie dirigera un partenariat de coopération simplifié qui s'attaque à la priorité horizontale de la transformation numérique, intitulé "Exposition virtuelle du patrimoine olympique tchèque et slovaque". Le CNO de la République tchèque est également partenaire de ce projet.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE félicite tous les candidats retenus et leur souhaite bonne chance dans la mise en œuvre de leurs projets.

La liste complète des bénéficiaires - coordinateurs et partenaires - du programme Erasmus+ Sport 2021 a également été mise à disposition : [Partenariats de coopération](#), [Partenariats de coopération simplifiée](#) et [Manifestations sportives européennes à but non lucratif](#).

Analyse comparative des résultats du programme Erasmus+ 2021-2022

Suite à la [publication des résultats de la sélection Erasmus+ 2022 Sport](#) par l'EACEA, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a réalisé une analyse approfondie afin de fournir un bilan complet de l'engagement du mouvement sportif dans le programme Erasmus+ Sport.

Bien que le nombre de candidatures ait diminué de 17 unités (-1,3 %) de 2021 à 2022, 78 projets supplémentaires (+35 %) ont été financés par le programme ERASMUS+ sport. Ce chiffre indique une augmentation de 6,3 % du taux de réussite des demandes.

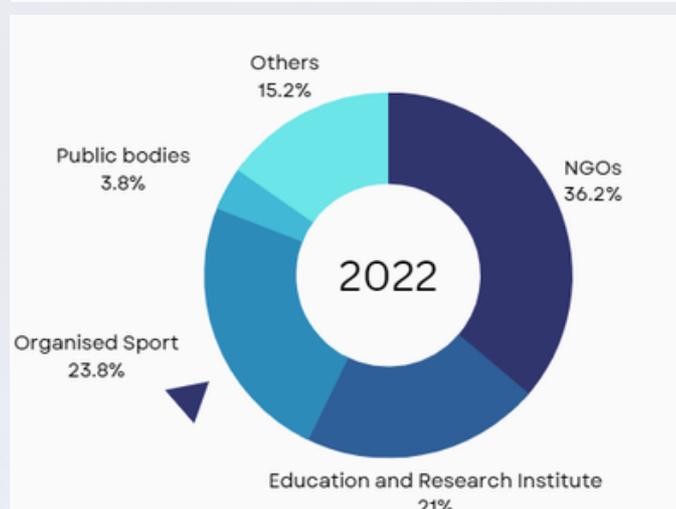
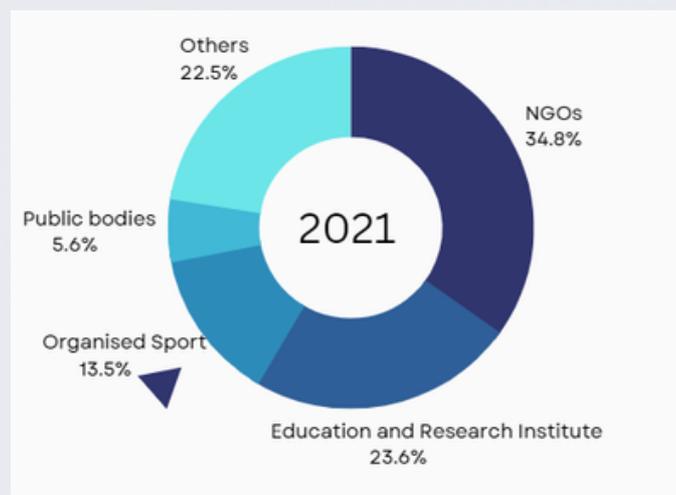
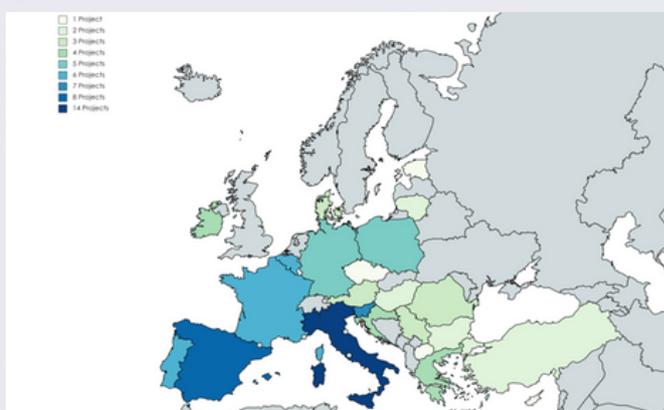
303 projets ont été approuvés pour un financement avec un budget total d'environ 53 000 000 €.

Partenariats de coopération

L'analyse des projets pour les partenariats de coopération 2022 montre une note positive : 24 % des projets ont une organisation sportive comme coordinateur, contre 13,5 % en 2021.

Ces projets attirent 25% des fonds alloués aux partenariats de collaboration. En ce qui concerne le sport organisé, 76% des projets reçoivent le financement le plus élevé (400 000€).

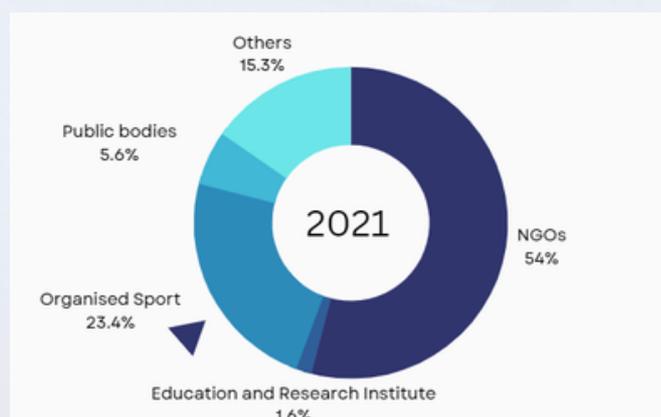
En termes de répartition territoriale, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Slovénie et le Portugal sont les pays qui comptent le plus grand nombre de projets attribués – en particulier les Pays-Bas, la Slovénie et le Portugal, qui affichent une nette croissance par rapport à 2021.

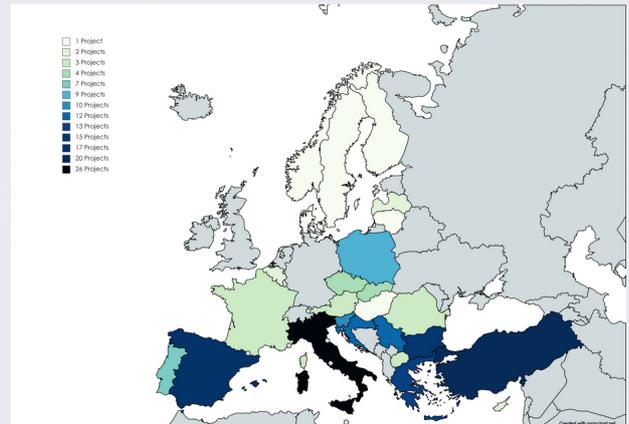


Partenariats de coopération simplifiée

En ce qui concerne les partenariats de coopération simplifiée, 40 % ont été coordonnés par des parties prenantes du mouvement sportif organisé (ce qui représente une nette augmentation par rapport aux 23 % de 2021). Il s'agit d'un chiffre encourageant, qui indique qu'un plus grand nombre de parties prenantes du sport organisé s'impliquent dans le programme Erasmus+ Sport. Ainsi, 40% des fonds des partenariats de coopération simplifiée ont été alloués au sport organisé. Il convient également de noter que 91 % des projets coordonnés par des acteurs du sport organisé ont obtenu le financement le plus élevé disponible pour cette catégorie (60 000€).

Comme les années précédentes, le pays qui s'engage dans le plus grand nombre de projets est l'Italie, avec 26 projets, suivie par la Turquie (20) et l'Espagne (17). Les autres pays les plus impliqués sont la Bulgarie, la Grèce, la Croatie et la Serbie. Il convient de noter que la Turquie et la Serbie ont enregistré une forte augmentation du nombre de projets financés par rapport à 2021.





Manifestations sportives à but non lucratif

En ce qui concerne cet appel, le sport organisé de 2020 à 2021 est passé de la coordination de 17% à 20% des projets financés, avec 24% des fonds alloués. Dans ce cas, la répartition territoriale est plutôt homogène.

Renforcement des capacités

En 2022, l'EACEA a ajouté l'appel au renforcement des capacités dans le domaine du sport. Quatre projets ont été financés, dont l'un a été coordonné par une organisation sportive et les autres par des ONG dont ENGSO, partenaire du bureau de représentation des COE auprès de l'UE.

Les Projets Pilotes et Actions Préparatoires sport de 2022 abordent des sujets pertinents pour le mouvement sportif européen



Informations générales

Un projet pilote (PP) a pour but de tester la faisabilité et l'utilité d'une action spécifique qui doit être "innovante/expérimentale". Les actions préparatoires (AP) sont les successeurs d'un projet pilote (PP) réussi sur le même sujet ; par conséquent, elles aspirent à introduire de nouvelles initiatives qui pourraient aboutir à la mise en œuvre de programmes de financement permanents de l'UE.

Gérés par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) et publiés sur le [portail des opportunités de financement et d'appel d'offres](#), les PPAP "Sport for People and Planet - a new approach on sustainability through sport in Europe" et "Grassroots sport programmes and infrastructure innovation" représentent une occasion précieuse pour le Mouvement sportif européen de renforcer ses activités et ses capacités dans ces domaines.

Informations pratiques

Le PP "Sport for People and Planet - a new approach on sustainability through sport in Europe" est conçu pour promouvoir des activités visant à sensibiliser et à inspirer des changements de comportement afin de favoriser la transformation sociale et environnementale.

En ce qui concerne cet appel, le sport organisé de 2020 à 2021 est passé de la coordination de 17% à 20% des projets financés, avec 24% des fonds alloués. Dans ce cas, la répartition territoriale est plutôt homogène. En conséquence, il vise à engager les citoyens de l'UE à co-créditer et/ou coopérer sur des pratiques sportives durables (c'est-à-dire des solutions durables sur le plan environnemental pour les événements sportifs) avec l'intention ultime de faire du secteur du sport un modèle de durabilité, en particulier chez les jeunes Européens.

L'AP "Grassroots sport programmes and infrastructure innovation" vise à donner aux organisations sportives la possibilité de promouvoir et de stimuler des arrangements alternatifs pour la pratique d'activités physiques, de renforcer la communication concernant ces activités alternatives et les avantages qui y sont liés, ainsi que le développement d'installations sportives légères (petites installations sportives récréatives). Ainsi, l'objectif est de promouvoir l'activité physique par des moyens flexibles et modernes de pratiquer le sport, tant en termes d'infrastructure que d'offre (formations, activités).

Ainsi, l'objectif est de promouvoir l'activité physique par des moyens flexibles et modernes de pratiquer le sport, tant en termes d'infrastructure que d'offre (formations, activités).

Le PP et l'AP prévoient que le projet sera mis en œuvre dans les États membres de l'UE dans un délai de 18 à 24 mois. La procédure de financement implique une subvention aux coûts réels et unitaires basés sur le budget, avec une subvention européenne maximale de 400 000€ par projet et un taux de cofinancement de 80 % des coûts éligibles pour le PP et l'AP. La candidature se fait "par un seul candidat" et doit être soumise dans le délai fixé : Mercredi 26 octobre 2022 à 17h00 (CET).

Perspectives pour 2023

Le Parlement européen a soumis 39 propositions pour les PPA, dont deux semblent pertinentes pour le sport, à savoir la poursuite du PP "Sport for People and Planet - a new approach on sustainability through sport in Europe", ainsi que le nouveau PP "Sport Supports - emergency sports actions for youth". Cependant, les PPA pour 2023 doivent être officiellement approuvés - également en termes d'éléments budgétaires - dans les semaines à venir.

	Sport for People and Planet A new approach on sustainability through sport in Europe	Grassroots sport programmes and infrastructure innovation
Date limite	26 Octobre 2022	
Durée du projet	18 - 24 mois	
Lieu des activités	Etats membres de l'UE	
Procédure de financement	Coûts réels – Coûts unitaires	
Subvention européenne maximale	400.000€	
Taux de cofinancement	80%	
Consortium	Candidature par candidat unique	
Budget total	1.437.074€	1.945.500€
Prévision des projets financés	min. 4 projets à financer	min. 5 projets à financer

PLUS D'INFORMATION

[Appel à propositions pour le projet pilote: Sport for People and Planet - a new approach on sustainability through sport in Europe](#)

[Appel à propositions pour l'action préparatoire : Grassroots sport programmes and infrastructure innovation](#)

[Session d'information en ligne : Sport PPAP 2022](#)

[Portail des opportunités de financement et d'appel d'offres](#)

Les activités de la présidence tchèque de l'UE dans le domaine du sport battent leur plein

S'inspirant de la Slovénie, qui a assuré la présidence du Conseil de l'UE au second semestre 2021, la République tchèque a décidé de concentrer ses plus grands événements dans le domaine du sport à la fin du mois de septembre, juste après l'ouverture de la Semaine européenne du sport, traditionnellement organisée dans le pays de la présidence (voir l'article dédié).

Les deux principaux événements - la réunion des directeurs généraux du sport et la conférence de la présidence - étaient tous deux consacrés à la principale priorité de la présidence tchèque en matière de sport : la durabilité et l'accessibilité des infrastructures sportives.

Réunion des directeurs généraux du sport

Lors de leur réunion, les directeurs généraux ont discuté de certains des plus grands défis auxquels le secteur du sport est actuellement confronté en matière d'infrastructures, à savoir l'augmentation des prix de l'énergie ou le retard dans la rénovation des infrastructures. Ils ont également eu l'occasion d'entendre des présentations inspirantes faites par des athlètes tchèques de haut niveau, qui ont notamment contribué au deuxième thème principal de l'ordre du jour : le rôle du sport et des athlètes dans la promotion des valeurs européennes.

Conférence de la présidence sur les infrastructures sportives durables et accessibles

La conférence - premier événement du genre consacré à ce sujet capital dans le contexte de la politique européenne du sport - a rassemblé un grand nombre d'experts et de parties prenantes afin d'apporter une contribution tangible non seulement à la prochaine conclusion du Conseil et aux recommandations du groupe d'experts de la Commission sur le sport vert, mais aussi à la coopération dans ce domaine.

- Panel 1 : Comment garantir l'égalité d'accès aux infrastructures sportives ? En effet, lorsque le thème de l'accessibilité et de la diversité est abordé, les barrières culturelles sont souvent évoquées, tandis que les barrières infrastructurelles et environnementales ne le sont pas toujours. Ileana Rodriguez, architecte chez I Design Access et conseillère auprès de plusieurs comités d'organisation de grands événements sportifs tels que le COJO Paris 2024, expliquait qu'il fallait, par exemple, concevoir des espaces inclusifs dès le départ tout en tenant compte des besoins de tous les utilisateurs potentiels de l'infrastructure donnée.
- Panel 2 : L'utilisation des infrastructures sportives existantes telles que les gymnases scolaires, la transformation des bâtiments (anciens entrepôts en arènes sportives urbaines) ou encore les avantages et opportunités que présentent les bases de données d'infrastructures sportives ont été les sujets abordés par les experts invités.

- Panel 3 : Le concept de durabilité des infrastructures sportives dans son ensemble et les possibilités de co-financement de la transition écologique à l'aide des fonds européens ont été présentés.
- Panel 4 : Des exemples concrets d'activités de durabilité (environnementale) mises en œuvre par des organisations sportives, des autorités publiques, des chercheurs ou des architectes ont été présentés. L'utilisation du crowdsourcing parmi les fans pour cofinancer le déploiement de solutions d'efficacité énergétique dans un stade de sport n'était qu'une des nombreuses idées innovantes mises en avant.

L'Agence nationale tchèque du sport, qui est responsable des activités de la présidence dans le domaine du sport, tiendra compte des résultats de la conférence dans ses travaux sur les conclusions du Conseil relatives aux infrastructures sportives durables et accessibles. Ces conclusions doivent être adoptées fin novembre 2022.

PLUS D'INFORMATION

[Conférence sur les infrastructures sportives durables et accessibles](#)

[Actualités de l'Agence nationale tchèque du sport \(en tchèque\)](#)

La Semaine européenne du sport 2022 démarre à Prague

23 septembre 2022. 8h00. Parc Vyšehrad dans le centre de Prague. 5 degrés et un brouillard dense. Les organisateurs du Comité olympique tchèque, du Comité paralympique tchèque, de l'Agence nationale du sport et de la Commission européenne montent la scène, peaufinent le son... et surtout croisent les doigts pour que le brouillard se lève et que la température remonte.

23 septembre 2022. 10h00. Parc de Vyšehrad. 14 degrés et soleil. Plus de 100 enfants et enseignants des écoles primaires et secondaires voisines courent avec enthousiasme vers les stands de sport pour essayer les nombreuses activités proposées. Les prières des organisateurs ont été entendues. L'ouverture de la Semaine européenne du sport (EWoS) peut officiellement commencer sous un ciel bleu, dans un véritable esprit #BeActive.

La tradition veut que la cérémonie d'ouverture de la semaine européenne du sport soit organisée dans le pays qui assure la présidence tournante de l'UE. Cette année, cette tâche honorable a été confiée à la République tchèque, qui a organisé un événement couronné de succès et fidèle à la mission #BeActive de la Commission européenne.

Le Comité olympique tchèque, coordinateur national de l'EWoS, ainsi que le Comité paralympique tchèque et d'autres partenaires, ont organisé un certain nombre d'activités sportives. En réunissant les disciplines olympiques et paralympiques, les participants ont pu essayer deux variantes (ou plus) du même sport, qu'il s'agisse de course à pied et de hand-biking ou de tir à l'arc et de tir laser.

Les activités sportives ont été complétées par un programme cérémonial sur la scène centrale où des représentants du gouvernement tchèque et de la Commission européenne ainsi que des athlètes olympiques et paralympiques tchèques et des ambassadeurs de l'EWoS ont partagé leurs réflexions sur l'importance de #BeActive et sur la nécessité d'initiatives telles que la Semaine européenne du sport.





À 12h30 a été sonné le début de la 8ème Semaine européenne, qui est organisée dans plus de 40 pays européens, attire des milliers d'événements sportifs et de participants, et à laquelle le mouvement olympique européen contribue activement. Concrètement, de nombreux comités nationaux olympiques sont les coordinateurs nationaux, les comités olympiques européens sont partenaires de la semaine européenne du sport, et des centaines de clubs et de fédérations participent à l'initiative avec leurs événements et autres activités sportives.

PLUS D'INFORMATION

[Enregistrement de l'évènement](#)

[Actualités de la Commission européenne](#)

[Site web de la Semaine européenne du sport](#)

Terrains synthétiques - La Commission européenne propose d'interdire la vente de granulés de microplastique

Attendue depuis plusieurs mois, la Commission européenne a publié sa proposition sur la restriction des microplastiques. Cette proposition de restriction concerne de nombreux produits tels que les détergents, les cosmétiques, les engrais ou les produits agricoles.

Pour le sport, la proposition est d'une grande importance puisqu'elle s'applique également aux granulés de plastique, souvent utilisés comme matériau de remplissage des terrains synthétiques.

Concrètement, elle prévoit l'interdiction de la mise sur le marché de ces granulés synthétiques pour les terrains en gazon artificiel. L'interdiction doit prendre effet avec une période transitoire de 6 ans à compter de 2029, date prévue d'entrée en vigueur du règlement.

A noter : la proposition de restriction ne prévoit aucune restriction quant à l'utilisation des terrains en gazon artificiel avec remplissage de granulés plastiques déjà existants.

L'objectif est de garantir qu'à long terme, plus aucun microplastique ne soit utilisé sur les terrains de sport et de facto, ne soit libéré dans l'environnement. Ainsi, il peut être recommandé de planifier et de réaliser la construction de nouveaux terrains en gazon artificiel uniquement avec un matériau de remplissage alternatif ou sans aucun matériau de remplissage. L'interdiction de commercialisation implique également que la responsabilité de l'application de la réglementation incombe aux vendeurs de matériaux de remplissage pour terrains en gazon artificiel et non aux propriétaires de ces terrains de sport.

Prochaines étapes

- La proposition de la Commission européenne sera discutée et votée dans les prochains mois au sein du comité REACH, dans lequel sont représentés les experts des 26 États membres.
- Si le comité REACH accepte la proposition de la Commission, celle-ci sera envoyée au Parlement européen et au Conseil de l'UE, qui ne pourront exprimer que des objections fondamentales.
- Le comité REACH, le Parlement, et le Conseil doivent traiter la proposition de restriction dans sa globalité. La restriction des charges synthétiques sur les terrains en gazon artificiel n'est qu'une partie de la proposition globale visant à réduire les microplastiques dans l'environnement.

- Si la proposition de la Commission est adoptée, la restriction sera mise en œuvre en modifiant l'annexe du règlement REACH (concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances). Cela rendrait la proposition obligatoire dans tous les États membres de l'UE.

Il existerait plus de 20 000 terrains en gazon artificiel de grande taille et plus de 40 000 terrains en gazon artificiel de petite taille dans l'UE (voir le [rapport de l'ECHA](#)). Selon les études, entre 18 et 72 kilotonnes de granules de microplastique sont libérées dans l'environnement chaque année dans l'UE. L'ECHA suppose que les terrains synthétiques constituent la plus grande source de microplastiques ajoutés intentionnellement et libérés dans l'environnement.

PLUS D'INFORMATION

[ECHA – page d'accueil](#)

Les institutions européennes envisagent de limiter l'utilisation des pesticides sur les terrains de sport

Le 22 juin, la Commission européenne a publié une [proposition](#) de révision de la directive sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques. Les nouvelles règles soulignent l'intention de la Commission européenne de réduire davantage les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des pesticides dans l'UE. Actuellement une directive, le nouveau texte sera un règlement, rendant les nouvelles règles directement applicables dans les États membres.

Impact sur le secteur du sport

Dans son état actuel, la proposition de la Commission européenne aurait pour effet de :

- Imposer un objectif légal de réduction de l'utilisation et des risques des produits phytopharmaceutiques de 50% au niveau de l'UE d'ici 2030. Tous les États membres devront adopter des objectifs nationaux et des plans d'action nationaux pour les atteindre.
- Interdire l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques dans toutes les zones sensibles, ce qui inclut notamment les "terrains de loisirs ou de sport" ouverts au public, les "établissements humains (communauté dans laquelle les gens vivent et travaillent suivant la nomenclature CORINE - c'est-à-dire toutes les installations sportives, et les "zones écologiquement sensibles" - sur lesquelles sont situées certaines installations sportives).

Une dérogation à cette interdiction serait possible pour les "organismes de quarantaine et les espèces exotiques envahissantes" : Une "autorité compétente" désignée par chaque État membre pourrait "autoriser un utilisateur professionnel à utiliser un produit phytopharmaceutique chimique dans une zone sensible" pour une "période limitée (...) qui n'excède pas 60 jours", à condition qu'il "existe un risque grave et exceptionnel avéré de propagation d'organismes de quarantaine ou d'espèces exotiques envahissantes" et "qu'il n'existe pas de technique de lutte alternative à moindre risque techniquement réalisable pour contenir la propagation des organismes de quarantaine ou des espèces exotiques envahissantes".

Par conséquent, bien que visant principalement le secteur agricole, cette question semble être importante pour certaines organisations sportives (golf, football, rugby ou tennis et autres sports pratiqués sur des pelouses), puisqu'elle aurait un impact sur l'utilisation des pesticides dans l'entretien des installations et des terrains de sport, même si de nombreuses fédérations ont déjà pris des mesures pour réduire - ou arrêter - l'utilisation des pesticides.

Prochaines étapes

La Commission européenne a lancé une consultation publique qui s'est clôturée le 19 septembre. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a pris contact avec ses organisations partenaires afin de mieux estimer l'impact réel sur les différents sports et coordonner les positions.

La proposition est encore dans sa phase préliminaire et les discussions au sein des institutions de l'UE se poursuivront pendant plusieurs mois - voire années. La proposition de règlement suivra la proposition législative ordinaire. Le Parlement européen et le Conseil discuteront tous deux en interne pour s'accorder sur leur position, avant d'entamer les négociations interinstitutionnelles.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE suivra de près l'évolution du texte, évaluera son impact sur le mouvement sportif et informera et conseillera ses partenaires en conséquence.

PLUS D'INFORMATION

[Commission européenne - Questions et réponses](#)

Tir sportif : Le comité d'évaluation des risques de l'ECHA soutient la restriction des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans les cibles en argile

Le 20 septembre 2022, le comité d'évaluation des risques (CER) de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a adopté un avis favorable sur la proposition de l'ECHA de restreindre la mise sur le marché et l'utilisation des substances contenant des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les cibles en argile destinées au tir sportif.

La restriction vise à empêcher les émissions dans l'environnement de ces substances toxiques et très persistantes qui s'accumulent dans les organismes. De nombreux HAP sont également connus pour être cancérigènes.

"On estime qu'au moins 270 tonnes de HAP par an sont libérées dans l'environnement par les cibles en argile en contenant. Et celles-ci sont brisées par le coup de feu dans l'environnement avec peu de possibilité d'appliquer des mesures de gestion des risques. La restriction proposée réduira les risques identifiés de 99 % dans un délai raisonnable", déclare Tim Bowmer, président du CER.

Outre les risques environnementaux, le CER considère qu'une restriction est justifiée car elle réduira l'exposition et les risques de cancer associés pour les travailleurs et le public qui manipulent des cibles en argile.



Par conséquent, bien que visant principalement le secteur agricole, cette question semble être importante pour certaines organisations sportives (golf, football, rugby ou tennis et autres sports pratiqués sur des pelouses), puisqu'elle aurait un impact sur l'utilisation des pesticides dans l'entretien des installations et des terrains de sport, même si de nombreuses fédérations ont déjà pris des mesures pour réduire - ou arrêter - l'utilisation des pesticides.

Prochaines étapes

Le comité d'analyse socio-économique de l'ECHA (CASE) soutient également la restriction dans son projet d'avis. Le CASE considère que la proposition est la mesure la plus appropriée à l'échelle de l'UE pour traiter les risques identifiés, en tenant compte de la proportionnalité de ses avantages et de ses coûts pour la société. La consultation de 60 jours pour commenter le projet d'avis du CASE est ouverte à tous jusqu'au 14 novembre 2022.

Une fois que le CASE et le CER auront finalisé leur avis scientifique, ils remettront leur proposition de restriction à la Commission européenne. La Commission présentera alors sa propre proposition de restriction, en tenant compte de l'expertise de l'ECHA.

PLUS D'INFORMATION

[Actualités de l'ECHA](#)



LE COIN DES PARTENAIRES

Réunion transnationale du projet GAMES : le projet du bureau de représentation des COE auprès de l'UE continue à promouvoir les échanges sur le renforcement de l'égalité des sexes dans les postes de direction

La réunion transnationale du projet GAMES (Guidance to Achieve More Equal Leadership in Sport) a été accueillie par la Fédération Olympique d'Irlande à Dublin les 27 et 28 septembre 2022.

La réunion a rassemblé des représentants des Comités nationaux olympiques (CNO) (Allemagne, Belgique, Grèce, République tchèque, Irlande, Lettonie, Macédoine du Nord et Turquie), des experts en matière d'égalité des sexes et de gouvernance du sport, tels que la professeure Kari Fasting (Equal Rights in Sports) et Rowland Jack (I Trust Sport), ainsi que le CIO - sous la direction du bureau de représentation des COE auprès de l'UE. En associant connaissances scientifiques et expérience pratique, le projet GAMES vise à aider les CNO à développer des stratégies concrètes pour promouvoir l'égalité des sexes dans les postes à responsabilité.

Première journée

Heidi Pekkola (directrice adjointe, bureau de représentation des COE auprès de l'UE) et Peter Sherrard (directeur général, Fédération Olympique d'Irlande) ont ouvert la réunion en remerciant tous les participants pour leur présence. Ils ont souligné le but de la réunion, à savoir la discussion des résultats de l'étude de base, ainsi que de la conception du "pool global d'actions". Rowland Jack (I Trust Sport) a présenté les résultats de l'étude de base de GAMES. Le consortium s'est engagé dans une discussion stimulante sur les résultats de l'étude et les stratégies à mettre en place afin de créer le changement souhaité pour promouvoir l'égalité des sexes.

Un large éventail de sujets a été abordé, notamment les stratégies d'égalité des sexes, la position des hommes en tant qu'alliés, ainsi que la communication, la budgétisation et l'intégration de la dimension de genre.

Le consortium a ensuite discuté de l'importance du travail et de la structure générale de ce "manuel d'actions concrètes" pour atteindre l'égalité des sexes. En définitive, le consortium est parvenu à plusieurs conclusions visant à améliorer son exhaustivité et sa précision.

Deuxième journée

Lors de la deuxième journée, deux oratrices invitées - représentant à la fois des CNO et des Fédérations Internationales - ont été conviées à partager leurs expériences en matière de promotion de l'égalité des sexes aux postes à responsabilités. Ainsi, Sarah Keane (Présidente de la Fédération Olympique d'Irlande) a partagé son expérience personnelle sur les leçons apprises et les stratégies réussies pour faire avancer le sujet de l'égalité des sexes dans l'agenda politique et obtenir un réel soutien politique pour les changements. Dagmara Gerasimuk (directrice du développement à l'Union Internationale de Biathlon - IBU) a ensuite présenté les changements organisationnels/structurels que l'IBU a réalisés pour promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre de leurs réformes de gouvernance. Ainsi, le consortium a bénéficié de la présentation/description de plusieurs initiatives et actions transférables pour stimuler structurellement et politiquement l'égalité des sexes dans les postes à responsabilités.



C'est dans le cadre d'une discussion ouverte que le consortium a souligné l'importance du "pool global d'actions" qui se doit d'être transférable tout en tenant compte du contexte du pays et de l'organisation.

La réunion s'est achevée par une locution de Heidi Pekkola (directrice adjointe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE) et Peter Sherrard (directeur général de la Fédération Olympique d'Irlande), qui ont indiqué que les mois à venir seraient cruciaux pour les activités du projet. L'ensemble du consortium a donc été remercié pour son temps et sa contribution quant à la promotion de l'égalité des sexes dans le leadership sportif.

La prochaine réunion transnationale du projet sera accueillie par le CNO de Turquie à Istanbul les 16 et 17 janvier 2023.

Contexte

Le projet GAMES est un projet de 24 mois coordonné par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE et cofinancé par la Commission européenne grâce au programme Erasmus+ Sport 2021. Il vise à promouvoir l'intégrité et la bonne gouvernance dans sport en plaidant pour des changements structurels et culturels vis-à-vis de l'égalité des sexes aux postes de direction et aux postes à responsabilités au sein des CNO et de leurs fédérations membres.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Le projet RINGS pour la gestion stratégique des CNO se poursuit avec des ateliers de formation nationaux

En septembre, trois ateliers nationaux du projet RINGS pour la gestion stratégique des CNO ont été tenus avec les Comités Nationaux Olympiques de Belgique, de Grèce et de Lituanie. Chaque atelier présentait un objectif différent, basé sur les besoins de chaque pays.

Belgique

Le 6 septembre, l'atelier RINGS en Belgique était destiné aux responsables du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) et organisé dans le nouveau siège de la Fédération Belge de Football à Tubize. Cet atelier était axé sur la gestion des parties prenantes et les affaires publiques.



Au cours de l'événement, les responsables du COIB ont identifié leurs principales parties prenantes et ont discuté des activités de gestion et d'engagement des différents groupes de parties prenantes. L'atelier était dirigé par l'équipe RINGS, à savoir Heidi Pekkola et Eva Rebmann, du bureau de représentation des COE auprès de l'UE.

Grèce

Le Comité Olympique Hellénique (HOC) a organisé son atelier le 15 septembre, réunissant des représentants des fédérations sportives nationales - membres du HOC. L'atelier a été ouvert par Emmanuel Kolympadis, Secrétaire Général du Comité Olympique Hellénique qui a souligné : "Il se peut que dans le sport, tout se passe sur le terrain, mais les bonnes bases sont posées par une planification, une analyse et une programmation adéquates. En outre, la planification stratégique définit ce qu'est une organisation, sa raison d'être, les objectifs qu'elle poursuit et la manière dont elle assure sa survie. Le HOC participera toujours à des programmes similaires et motivera en même temps les fédérations sportives à promouvoir et développer le sport sur une base scientifique afin d'améliorer sa gouvernance".

Lituanie

Le troisième atelier de ce mois a été organisé par le CNO de Lituanie le 30 septembre. Cette fois, l'accent a été mis sur les affaires publiques. Par ailleurs, l'atelier faisait partie de la formation avancée en gestion du sport que le CNO lituanien organise pour les dirigeants et administrateurs sportifs de ses fédérations membres. L'atelier a donné un aperçu de la gestion stratégique et surtout de l'importance du travail de plaidoyer pour le sport à l'aide des lignes directrices RINGS sur les affaires publiques. Les participants ont pu apprendre l'essentiel en ce qui concerne la manière d'aborder les acteurs politiques et de rendre les questions qui touchent le sport pertinent et intéressant pour l'agenda des décideurs.

Le président du COIB, Jean-Michel Saive, et le PDG Cédric Van Branteghem, ont été très satisfaits de l'atelier qui marquait le coup d'envoi pour leurs deux jours de discussions stratégiques avec les managers du COIB.



Après l'introduction au projet par la direction du projet RINGS, le Dr Norbert Schütte de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence a poursuivi en soulignant les avantages de la planification stratégique dans le sport et a analysé les défis et les obstacles présentés dans sa mise en œuvre. L'université de Mayence est en charge du guide RINGS sur le management stratégique des CNOs dont le Dr Schütte est co-auteur.



À propos du projet RINGS

L'objectif principal du projet RINGS est de développer et de moderniser la gestion stratégique des comités nationaux olympiques (CNO) en Europe. En outre, les outils et les résultats développés au cours du projet équipent et soutiennent les CNO dans leur gestion opérationnelle quotidienne et améliorent ainsi leur gouvernance.

Cofinancé par la Commission européenne par le biais du programme Erasmus+ Sport, le projet RINGS rassemble un consortium composé de 13 organisations, dont 11 CNO (Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Danemark, Grèce, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Pays-Bas, Slovaquie et Turquie), l'Université Johannes Gutenberg de Mayence et le bureau de représentation des COE auprès de l'UE en tant que chef de projet. Le projet est dans sa phase finale et se terminera à la fin de cette année.

PLUS D'INFORMATION

[Site web du projet RINGS](#)

Parcours Ambition Internationale – Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE présente la politique sportive de l'UE et les financements européens pour le sport aux représentants des fédérations nationales françaises



Les 26 et 27 septembre, 16 représentants de fédérations sportives et de commissions d'athlètes françaises se sont rendus à Bruxelles pour un séminaire de deux jours.

La découverte de la bulle européenne a commencé par une visite du Parlement européen en compagnie de Katarzyna Biniaszczyk, assistante parlementaire du député européen Tomasz Frankowski, et d'Emmanuel Foulon, assistant parlementaire du député européen Marc Tarabella et porte-parole du Groupe Sport.

Les participants se sont ensuite rendus dans les locaux du bureau de représentation des COE auprès de l'UE pour en apprendre davantage sur la représentation du mouvement olympique à Bruxelles. Après les mots de bienvenue de Folker Hellmund, directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE, Eva Rebmann, chargée de mission, a présenté les bases de la politique européenne du sport et des financements européens du sport, et a donné un aperçu des organisations sportives actives à Bruxelles. Eva Rebmann a ensuite présenté les activités du bureau de représentation des COE auprès de l'UE et expliqué l'importance d'une représentation à Bruxelles. Une discussion sur certains dossiers européens actuels (tels que le modèle sportif européen, l'e-sport ou les microplastiques) et leur pertinence pour les organisations sportives a ensuite suivi.

Jean-Michel Saive et Cédric Van Branteghem, respectivement président et directeur général du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) ont présenté aux participants de Parcours Ambition Internationale la stratégie de relations internationales de leur organisation.

La deuxième journée au bureau de représentation des COE auprès de l'UE a été consacrée à une table ronde sur le rôle des institutions européennes dans le sport, avec Floor Van Houdt, cheffe de l'unité sport de la Commission européenne, Yves Le Lostecque, chef de l'unité sport de l'Agence exécutive pour l'éducation et la culture (EACEA) de la Commission européenne, et la députée européenne Tiziana Beghin, vice-présidente du groupe sport du Parlement européen. Pour conclure, Pierre-Louis Magnani, responsable des affaires européennes au Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF), a donné un bref aperçu du programme de soutien du CNOSF pour les organisations désireuses de rédiger une proposition de financement, et a encouragé les représentants des fédérations à se lancer: en effet, le nombre d'organisations sportives bénéficiant d'un financement de l'UE est encore assez minime.

À propos du Programme Ambition Internationale

Chaque année, le CNOSF offre à ses membres l'opportunité d'acquérir des connaissances sur l'écosystème sportif international, et le bureau de représentation des COE auprès de l'UE est toujours heureux d'accueillir le séminaire sur la politique sportive de l'UE à Bruxelles.

PLUS D'INFORMATION

[Plus d'informations sur le Programme Ambition Internationale](#)

ENGSO - Lancement du comité d'experts sur la jeunesse et l'intégrité du sport



Le comité d'experts en intégrité du sport appartenant au programme Youth Integrity Ambassadors (YIAP) – un projet cofinancé par Erasmus+ et dirigé par ENGSO Youth & ENGSO – s'est réuni pour la première fois au bureau de représentation des COE auprès de l'UE les 28 et 29 septembre.

Le programme YIAP a été lancé en vue de créer une culture de l'intégrité au sein de la communauté sportive, mais également pour

s'attaquer aux pratiques malhonnêtes dans le secteur du sport.

Cet événement a impliqué environ 20 personnes de 9 organisations partenaires et de soutien qui ont été dirigées par ENGSO et ENGSO Youth pour construire un programme éducatif qui permettra de former et de responsabiliser les jeunes et d'en faire des ambassadeurs actifs de l'intégrité du sport.

Les partenaires des Loteries européennes, de la Confédération suédoise du sport, de l'Institut EUSA, de la RF-SISU Smaland, de la Lietuvos Sporto Federacija Sajunga (LSFS), de l'Organizzazione per l'Educazione allo Sport (OPES), de la Confédération portugaise du sport et de Special Olympics se sont concentrés sur l'identification des compétences requises pour les jeunes ambassadeurs de l'intégrité et sur la création d'un programme éducatif visant à responsabiliser les jeunes, en utilisant des méthodes d'éducation non formelle et en créant un réseau à travers l'Europe.

Ce programme sera accessible sur la plateforme éducative ENGSO et comprendra un guide pratique sur l'intégrité dans le sport, dans lequel seront décrits les outils et les méthodes permettant d'identifier, de prévenir et de réagir aux pratiques menaçant l'intégrité, ainsi qu'un guide de leadership comportant différentes étapes pour devenir un jeune ambassadeur de l'intégrité habilité. Les jeunes qui suivront ce programme seront alors en mesure de prendre des initiatives, de participer activement et de contribuer au changement positif de leurs communautés à partir de leurs organisations sportives.

Ce programme éducatif sera testé dans le cadre d'une formation pilote au cours de laquelle 36 jeunes seront activement formés pour devenir les premiers ambassadeurs. Ces premiers ambassadeurs seront équipés pour jouer un rôle plus actif dans leur société, en particulier dans le domaine du sport à tous les niveaux, et pour répandre et diffuser une culture de l'intégrité.

L'événement #BeActive for Sport Integrity a donné un premier aperçu de ce à quoi pourrait ressembler une culture d'intégrité pratiquée. Organisé conjointement par The European Lotteries et ENGSO & ENGSO Youth dans le cadre de la Semaine européenne du sport 2022, le deuxième jour de réunion, des intervenants du Panathlon International, de la Loterie Nationale Belge, de Special Olympics et de l'EUSA ont partagé des exemples basés sur les trois piliers du projet YIAP : Jeunesse, Inclusion, Intégrité.

PLUS D'INFORMATION

[Communiqué de presse d'ENGSO sur la réunion YIAP](#)

[Le séminaire #BeActive for Sport Integrity d'ENGSO et The European Lotteries](#)



ÉVÈNEMENTS À VENIR

10 - 13 octobre 2022

Semaine européenne des régions et villes - Commission européenne / Comité européen des régions

25 - 27 octobre 2022

Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsable du sport (Conseil de l'Europe - Antalya)



EOC EU Office
71, Avenue de Cortenbergh
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



info@euoffice.eurolympic.org



www.euoffice.eurolympic.org



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office